

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
FIN DE CHARGÉ DE FONCTIONS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°03/2023 du 24 juillet 2023 portant organisation des services départementaux,

Vu l'arrêté du 28 novembre 2023 chargeant, monsieur Jean-François Gabriele, ingénieur en chef, des fonctions de directeur de l'immobilier par intérim au pôle aménagement et développement territorial à compter du 2 octobre 2023,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant que monsieur Frédéric Roberjot, ingénieur en chef hors classe, est nommé, par intégration directe, au poste de directeur de l'immobilier – pôle aménagement et développement territorial à compter du 1^{er} janvier 2024,

ARRÊTE :

Article 1 :

Il est mis fin aux fonctions de directeur de l'immobilier par intérim - pôle aménagement et développement territorial de monsieur Jean-François Gabriele, ingénieur en chef, au 1^{er} janvier 2024.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département du Pas-de-Calais.

Arras, le 17 janvier 2024
Pour le Président du Conseil départemental,



Signé électroniquement par
Caroline MEZIERE
Directrice des ressources humaines